

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 72 (1992)
Heft: 2

Artikel: A Dole, tout à gagner
Autor: Zellweger, Marie-Ange
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887240>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A Dole, tout à gagner

Marie-Ange Zellweger, avocat, La Neuveville, chargée de la promotion de Dole auprès des entreprises suisses

C'est une ville, Dole, qui, dans son écrin régional, la Franche-Comté, est venue se présenter aux entreprises suisses en ce mois de juin 1992. La démarche est originale car si de nombreux départements, souvent limitrophes se font connaître et savent attirer des investissements en provenance de la Suisse, aucune ville jusqu'à ce jour n'a su tenter et réussir un tel contact direct avec les entreprises de notre pays. La volonté du Maire, M. Gilbert Barbier et d'un nombre imposant d'élus municipaux - parmi ceux-ci, le Vice-Président du Conseil Régional de Franche-Comté - manifestent ainsi la dynamique créée alimentant ce courant d'échanges fructueux entre la France et la Suisse.

Depuis plusieurs mois la campagne était déjà lancée en Suisse sur le thème «Entreprises suisses, gagnez du terrain, installez-vous à Dole...» En effet, il n'est depuis la Suisse que de considérer une carte de l'Europe occidentale avec les liaisons routières et ferroviaires pour affirmer, sans conteste, que Dole jouit d'une position privilégiée dans la mouvance territoriale économique et démographique de cette fin de siècle. Au moment où de nouveaux équilibres se mettent en place pour attirer l'attention sur le rôle stratégique que cette ville est appelée à jouer et par là-même sur l'intérêt d'une implantation sur son sol. Dole est placée à égale distance des métropoles régionales que sont Besançon et Dijon et affirme ainsi sa vocation d'être le trait d'union entre ces deux pôles de la Bourgogne et de la Franche-Comté. Rien d'étonnant dès lors à ce que la stratégie ambitieuse de Dole, s'intégrant parfaitement dans la politique de développement régional, trouve sa pleine justification.

UN SITE STRATÉGIQUE

Dole est située sur un des axes majeurs européen, l'axe Rhin-Rhône. Les flux routiers des pays de la Mer du Nord et de la Vallée du Rhin empruntent l'A 36 en direction des pays du Sud européen. Un autre axe, nouveau, appelé à se développer est celui de l'A 39 qui trouvera précisément son point de convergence avec l'A 36 à hauteur de Dole. Dès l'été 1994, le premier tronçon Dijon-Dole de l'A 39 sera ouvert à la circulation.



Les zones industrielles que la ville de Dole met à disposition des entreprises (zone des Epenottes, zone des Mesnils Pasteur, zone Portuaire, zone de Rochefort notamment), se situent le long du canal du Rhône au Rhin ou en bordure des autoroutes et s'intègrent parfaitement dans l'environnement de cette ancienne capitale de la Comté. Le prix du m² de terrain, déjà viabilisé, se situe à FF. 20.-.

DES LIAISONS PRIVILÉGIÉES

Depuis la Suisse, soit au départ de Berne et Lausanne, les liaisons TGV pour la France passent par Dole. De là Paris ne se trouve plus qu'à 2 h 10, soit un temps égal à celui nécessaire pour arriver dans cette ville depuis la Suisse. Sur une journée, il est donc possible pour le chef d'entreprise résidant en Suisse, de pratiquer cet aller-retour.

Il faut également être attentif à ce qui est prévu au schéma directeur européen des liaisons ferroviaires des lignes à grande vitesse qui vient confirmer la vocation de la région de Dole comme point de passage naturel et obligé. D'une part, la ligne TGV Rhin-Rhône reliant Hambourg à Barcelone passe par Dole.

Le second projet est celui de la création près de Dole d'une gare d'interconnexion entre les axes Rhin-Rhône et l'axe Paris-Milan pour la desserte de la Suisse et notamment des villes Lausanne, Neuchâtel et Berne.

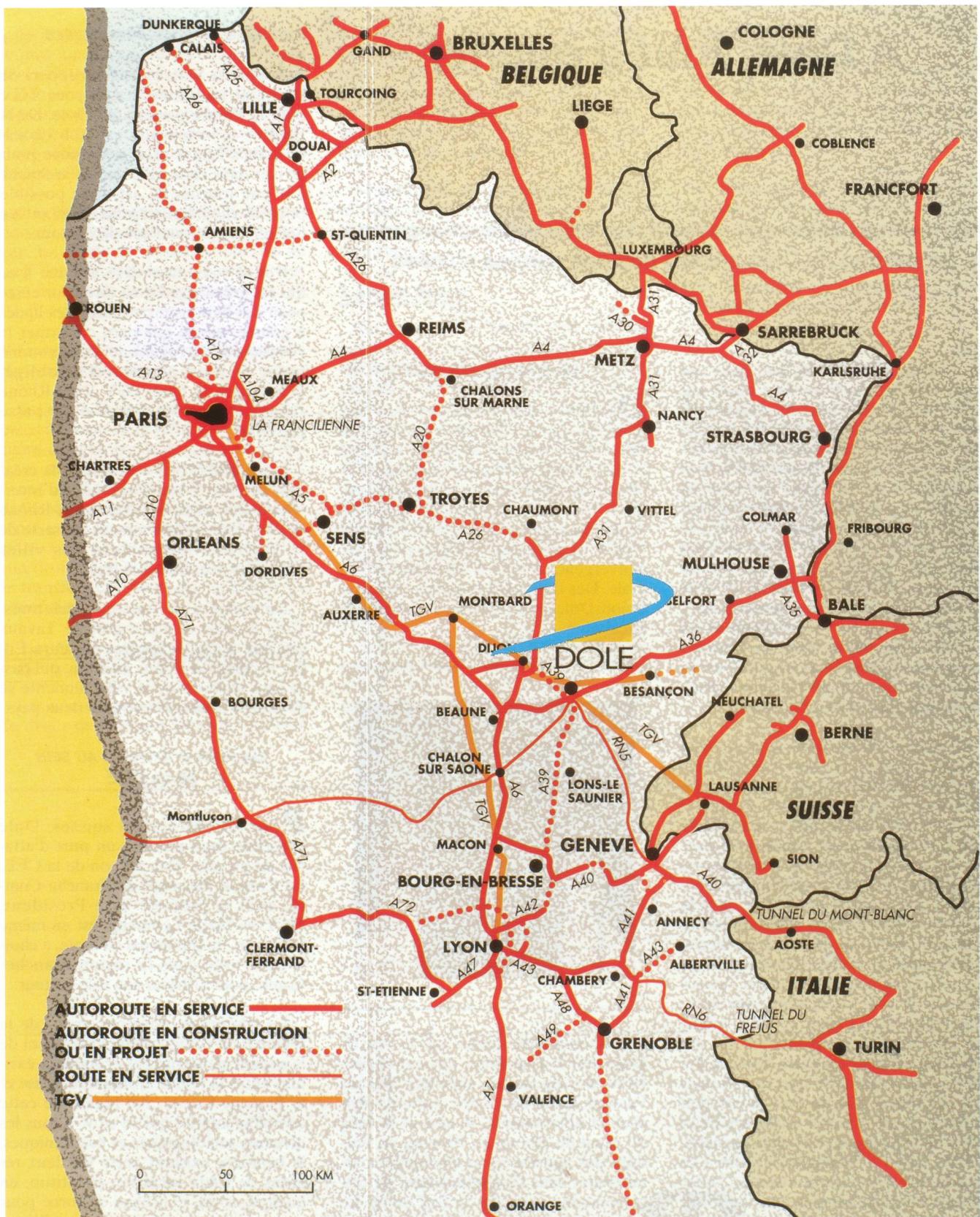
En matière de liaisons aériennes, Dole dispose de l'aéroport de Tavaux pouvant accueillir les gros porteurs. Enfin, le canal du Rhône au Rhin, qui passe sous les murs de la ville, alimente ce courant d'échanges entre les deux pays.

UN PORT D'ATTACHE AU SEIN DE LA CEE

Pour les entreprises suisses, Dole constitue sans conteste un port d'attache de premier plan au sein de la CEE. Le Conseil Régional de Franche-Comté, dont le premier Vice-Président, M^e Yves-Marie Lehmann, est en même temps un élu municipal de Dole, a choisi cette ville dans la région Franche-Comté pour affirmer son rôle moteur.

Le schéma de développement de la région tient compte particulièrement de la complémentarité des économies existant entre la région frontalière suisse et la Franche-Comté. Au regard de cette complémentarité qui se situe à tous les niveaux, sociologiques et économiques, la frontière existante entre les deux régions de l'Arc jurassien constitue, en quelque sorte, une ligne de force pour un «marché commun» de 2 millions d'habitants.

Economie régionale



Il n'est que de considérer les chiffres qui placent la France-Comté «région la plus industrielle de France» car la population active salariée travaillant dans l'industrie représente ici 36 % alors que pour la moyenne des régions françaises, ce chiffre n'est que de 27 %. De même, la production industrielle représente 35 milliards de francs français sur une production régionale totale de 100 milliards par an.

Cette région industrielle, qui détient aussi le chiffre le plus élevé du nombre de PME, s'affirme en outre comme la région la plus exportatrice de France avec un montant exporté par habitant et par an en 1991 de FF 32'000.-. Certes, les entreprises importantes, telles Peugeot, Amphenol et Solvay expliquent ces chiffres car ces entreprises drainent dans leur sillage une importante activité de production.

Selon les chiffres, un Franc-Comtois exporterait plus qu'un Japonais. Il faut cependant retenir le solde commercial positif de ses exports, fruit du dynamisme d'une économie reposant essentiellement sur l'échange. La Franche-Comté se situe en tête des régions les plus performantes d'Europe et selon l'indice synthétique publié par la Commission des communautés économiques européennes, mesurant l'évolution sur plusieurs années du produit régional brut, la Franche-Comté serait la 4^e région française.

DES AIDES PERFORMANTES

En dehors des aides directes destinées à faciliter la création d'une nouvelle activité industrielle, telles que prime régionale à la création d'entreprises, aide au recrutement de cadre de haut-niveau,

veau, aide à la formation des salariés, etc., les aides indirectes sont essentiellement des aides à l'investissement pour l'immobilier industrie. Alors que la commune peut réduire le coût du terrain, le département et la région conjointement leurs interventions pour faciliter l'investissement immobilier en limitant son coût financier. C'est ainsi que le département peut accorder une subvention représentant 25 % de l'investissement jusqu'à FF 500'000.- par opération. Des prêts à des taux intéressants peuvent également intervenir, non cumulables toutefois. Enfin, Dole apporte un appui logistique à la nouvelle entreprise qui bénéficie de manière suivie de conseils et de mises en contact opérés par son bureau de promotion économique. Tout est mis en œuvre pour, d'une part, assurer l'intégration de la nouvelle entreprise au sein du milieu économique du pays et, d'autre part, faciliter son succès.

DOLE SAIT AFFIRMER SA VOLONTÉ DE RÉUSSITE ÉCONOMIQUE

Batifrac est l'instrument efficace de l'investissement immobilier prenant en compte la spécificité de chaque entreprise. Le crédit-bail Batifrac couvre cent pour cent de l'investissement depuis l'acquisition du terrain, la construction proprement dite, les maîtrises d'œuvre qui s'y rattachent ainsi que les primes d'assurance construction. Pendant toute la durée du crédit-bail, de 15 ans au maximum, la totalité des redevances s'inscrit en charges d'exploitations déductibles de l'impôt société. Ainsi, pour l'entreprise, l'investissement s'amortit plus rapidement. En fin de contrat, le transfert de propriété se réalise également dans des conditions fiscales avantageuses.

UNE MAIN-D'ŒUVRE BIEN FORMÉE

Grâce à son infrastructure de formation professionnelle et de ses deux universités «satellites» de Besançon et de Dijon, Dole assure la prospérité de l'entreprise. De plus l'ICEP joue un rôle important. C'est en 1985 que cette entreprise de formation, à disposition de quelque trois mille entreprises, a été créée sous la direction de M. Alain Dumont.

En octobre 1992, plus de 850 élèves bénéficieront des formules adaptées à chacun. Dans des domaines aussi variés que le management et la création d'entreprises, le commercial, l'administration, la culture générale, les langues, une nouvelle technologie informatique, l'ICEP est à la disposition de toute entreprise qui sait régénérer ses ressources en faisant acquérir à chacun les compétences nécessaires.

A DOLE LA QUALITÉ DE LA VIE RESTE UNE VALEUR SURE POUR LES ENTREPRENEURS SUISSES

Depuis fort longtemps, soit dès le début de l'industrialisation, des hommes venant de Suisse ont créé avec succès à Dole des entreprises et leur postérité en témoigne. Des noms connus, tels Jeanrenaud dont l'entreprise fondée par lui s'appelle aujourd'hui ITT ou Graff : les fromageries BEL ont su goûter avec un indéniable appétit et profit l'excellence de cette ville. La forêt avoisinante de Chaux de 15 000 hectares, la vigueur de ses cours d'eau, la beauté de ses murs, de ses places, hérités du temps où elle était capitale de la région, font de Dole un haut lieu d'implantation. ■

Exportateurs suisses

Les services de la Chambre de commerce suisse en France, 10, rue des Messageries, 75010 Paris, Tél. 48 01 00 77 - Fax 48 01 05 75, sont à votre disposition pour vous aider à vous implanter sur le marché français :

- Etude de marché ; recherche de représentant-importateur ; liste d'adresses dans tous domaines.
- Renseignements financiers confidentiels sur partenaires ou clients éventuels.
- Création de votre succursale ou filiale en France
- Si vous exposez à un salon professionnel en France, nos Services peuvent agir en tant que représentant fiscal de votre entreprise et récupérer ainsi la TVA que vous versez pour la location du stand et les prestations variées qui en découlent